

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, February 22, 1973.

• 1111

[Text]

The Chairman: I see that we have a quorum, so this meeting is open. My first duty is to welcome the Minister, the Honourable Daniel J. MacDonald, Minister of Veterans Affairs, and the representatives from The Royal Canadian Legion, Mr. R.G. Smellie, Dominion President, the Chairman of the Canadian Pension Commission, Mr. Allan Solomon, the Deputy Minister, and the Chairman of the War Amputations association of Canada, Mr. Chadderton.

The first item on the Orders of the Day is the Report of the Joint Study Group on Basic Rate of Pension. Before we go into this, I would like to table the first report of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

(See Minutes of Proceedings)

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Today we have the Honourable Daniel J. MacDonald, Minister of Veterans Affairs, who has an opening statement. Mr. Minister.

Hon. Daniel J. MacDonald (Minister of Veterans Affairs): Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Chairman, gentlemen, ladies, this is the first opportunity which I have had to appear before the Standing Committee on Veterans Affairs since becoming Minister of Veterans Affairs. I am pleased at the prospect, particularly because this Committee is so well known, not only in Parliament but throughout the entire country, as being completely nonpartisan and working only for the good of the veterans, to whom this country owes so much.

Before going any further, Mr. Chairman, I would like to offer you my heartiest congratulations on your election as Chairman of this Committee. I know that you and your Vice-Chairman will provide capable leadership to the Committee. I offer you my very best wishes.

• 1115

I would also like, Mr. Chairman, to offer my congratulations and best wishes to all the members of this Committee for their appointment to the Standing Committee on Veterans Affairs. I want to thank you all for your interest in matters relating to veterans, and I wish to assure you of my complete co-operation in any way that I, or my department, can be of assistance.

The prime purpose of today's hearing is the consideration of the Report of the Joint Study Group on the Basic Rate of Pensions. Before going into the details of the Report I would like to tell you something about it, and how it came about.

Like everything else, pensions for war veterans, widows and orphans have been going up at more or less regular intervals over the past 20 years and more. With a few exceptions, the increases have been around 10 per cent and, almost invariably, have followed representations by the veterans associations to the effect that the rates had become badly out of date because of the advancing economy.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

le mardi 22 février 1973

[Interpretation]

Le président: Je vois que nous avons le quorum et que la séance peut commencer. Je me dois tout d'abord d'accueillir l'honorable Daniel J. MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants, ainsi que les représentants de la Légion royale canadienne et en particulier son président M. R. G. Smellie, également président de la Commission canadienne des pensions; M. Allan Solomon, sous-ministre et président de l'Association des amputés de guerre du Canada; M. Chadderton.

Le premier article à l'ordre du jour est le rapport du comité mixte d'étude sur les taux de base des pensions. Avant d'aborder ce sujet, j'aimerais présenter le premier rapport du sous comité du programme et de la procédure.

(Voir le procès verbal)

Des voix: D'accord.

Le président: Aujourd'hui se trouve avec nous l'honorable Daniel J. MacDonald, ministre des Affaires des anciens combattants, qui a des remarques préliminaires à faire. Monsieur le ministre.

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur le président, mesdames, messieurs, voici la première occasion qui m'est donnée d'assister au comité permanent des anciens combattants depuis ma nomination au ministère. Je me réjouis particulièrement de cette occasion, dans la mesure où ce comité a la réputation non seulement au Parlement mais dans tout le Canada, de n'être pas partisan et de ne travailler que pour le bien des anciens combattants auxquels ce pays doit tant.

Avant de poursuivre, j'aimerais vous présenter mes plus chaleureuses félicitations à la suite de votre élection comme président de ce comité. Je sais que vous et votre vice-président dirigeront ce comité d'une façon excellente. Je vous transmets mes meilleurs vœux.

J'aimerais également, monsieur le président, présenter mes félicitations et mes meilleurs vœux à tous les membres du Comité à la suite de leur nomination au Comité permanent des Affaires des anciens combattants. Je vous remercie également de l'intérêt que vous portez aux anciens combattants et je voudrais vous assurer de mon soutien le plus entier dans la mesure où moi-même ou mon ministère pourront vous aider.

Le premier objectif de la réunion d'aujourd'hui est l'examen du Rapport du comité mixte d'étude du taux de base des pensions. Avant d'aborder les détails de ce rapport, j'aimerais vous en parler et vous expliquer son origine.

Comme le reste, les pensions des anciens combattants, des veuves et orphelins se sont accrues à des taux plus ou moins réguliers au cours des vingt dernières années. A quelques exceptions près, les augmentations se sont élevées à 10 p. 100 et, d'une façon presque invariable, ont suivi les présentations par les associations d'anciens combattants avec la conséquence que les taux se sont élevés fort inappropriés si l'on tient compte des progrès économiques.